



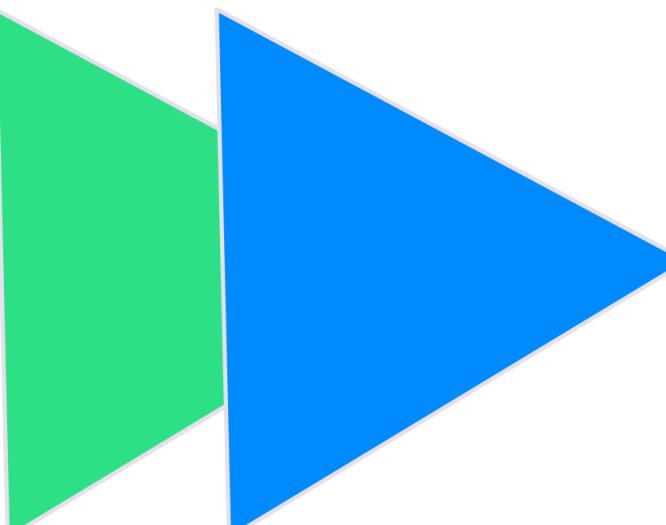
COMPTE-RENDU

2^e édition de la COP de la région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

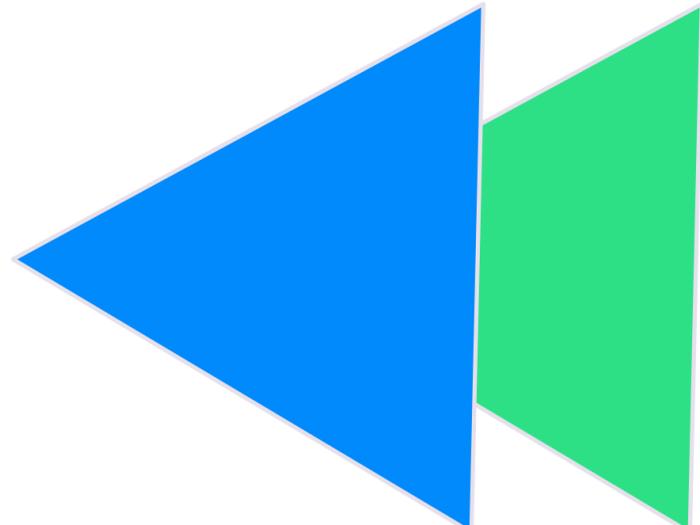
Mercredi 11 décembre 2024 – Elements de restitution





Séance en plénière

9h-10h



Mots de bienvenue

" Aujourd'hui, on ne peut être qu'heureux de voir ce qu'il se passe. Un grand nombre de rencontres ont été organisées, de nombreux projets ont été lancés. La journée d'aujourd'hui est faite pour débattre et discuter, en étant direct. En tant qu'humains nous faisons partie de cette ligne de vie et de cette biodiversité. Il faut se battre pour le vivant, surtout en cette période compliquée. Nous devons donc être solidaires des actions que nous portons, socialement et écologiquement." **Christophe Madrolle, Conseiller régional de la Région Sud, Président de la Commission Biodiversité, mer et littoral.**

" La région ne part pas de zéro car elle travaille depuis plusieurs années sur le sujet de la transition écologique. Néanmoins, la démarche de la COP a donné un nouvel élan au projet, lui permettant d'être plus structuré et d'amplifier son contenu. Cette COP est une nouvelle étape structurante pour fixer une trajectoire commune vers la neutralité carbone à horizon 2050. La démarche se veut participative et à long terme. Nous espérons que ce plan va se traduire aujourd'hui par des engagements concrets de chaque acteur régional." **Didier Mamis, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, Préfecture de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

COP RÉGIONALE

2^È ÉDITION

11 DÉCEMBRE 2024

"HOTEL de REGION"

MARSEILLE

UNE REGION PILOTE

C. MADROLLE
c'était un pari AMBITIEUX.

D. MAMIS
NOUS ENGAGEONS un EFFORT COLLECTIF.

AVEC des OBJECTIFS CONCRETS

NOUS AVONS BESOIN d'une **TRANSITION**

"N'HÉSITEZ PAS À ÊTRE DIRECT!"

"IL y a des GENS qui Y CROIENT!"

NOUS SAVONS les ATTENTES IMPORTANTES
INDUSTRIE
TOURISME

INSCRIT dans le TEMPS LONG.

"Aujourd'hui, nous ne sommes PAS dans les CLOUS."

le CHANGEMENT CLIMATIQUE s'ACCÉLÈRE

FONTE des GLACIERS

NIVEAU des EAUX

les DÉGRADATIONS SE MULTIPLIENT

BIODIVERSITÉ
SOLS
CO₂

TOUT AUTOUR du MONDE

INDUSTRIE
TOURISME
TRANSPORTS
AGRICULTURE
SANTÉ PUBLIQUE

IL NOUS FAUT RÉFLÉCHIR AUJOURD'HUI & ENSEMBLE **ADAPTATION** de DEMAIN

LES POUVOIRS PUBLICS SONT CONCERNÉS à DE MULTIPLES NIVEAUX

ON PEUT FAIRE PLUS!
IL FAUT FAIRE PLUS!

QUEL DIALOGUE ENTRE POLITIQUES & SCIENTIFIQUES AVEC la MONTÉE du RN?

GIEC
GREL SUD
W. CRAMER

TRANSVERSALITÉ

DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

- LUCAS GILBERTON -

Conférence d'ouverture

" Il ne faut pas adopter une posture alarmiste sur la situation actuelle, bien qu'en l'analysant, la situation paraisse alarmante en raison des chiffres et constats effectués.

En 2015, les chefs d'État ont signé l'accord historique de la COP 21 à Paris pour limiter le réchauffement climatique, mais les efforts pour réduire les gaz à effet de serre restent gravement insuffisants et les politiques actuelles ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Le rapport du GIEC en 2018 a constaté que la transition systémique nécessaire pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris demande des changements rapides et radicaux dans les domaines de l'énergie, de l'aménagement, de l'urbanisme, des infrastructures et des systèmes industriels."

Wolfgang Cramer, écologue et géographe, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) à l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE)

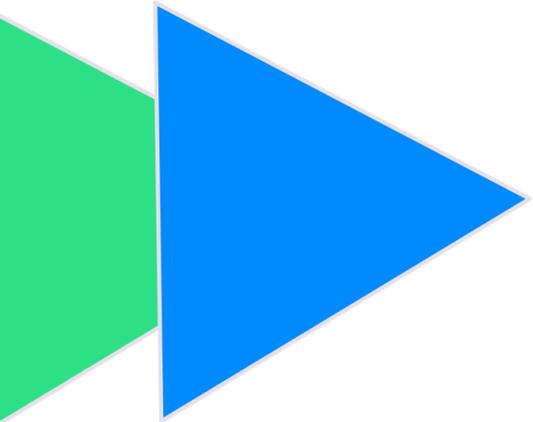
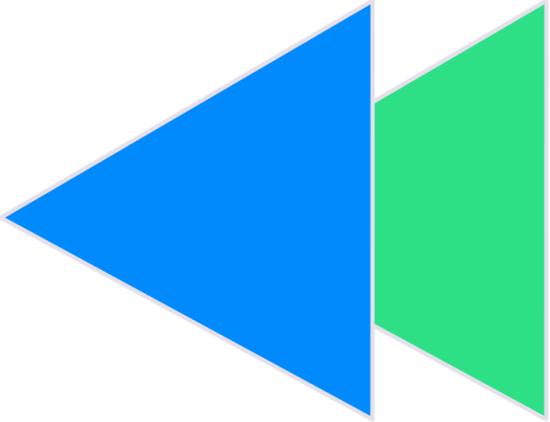
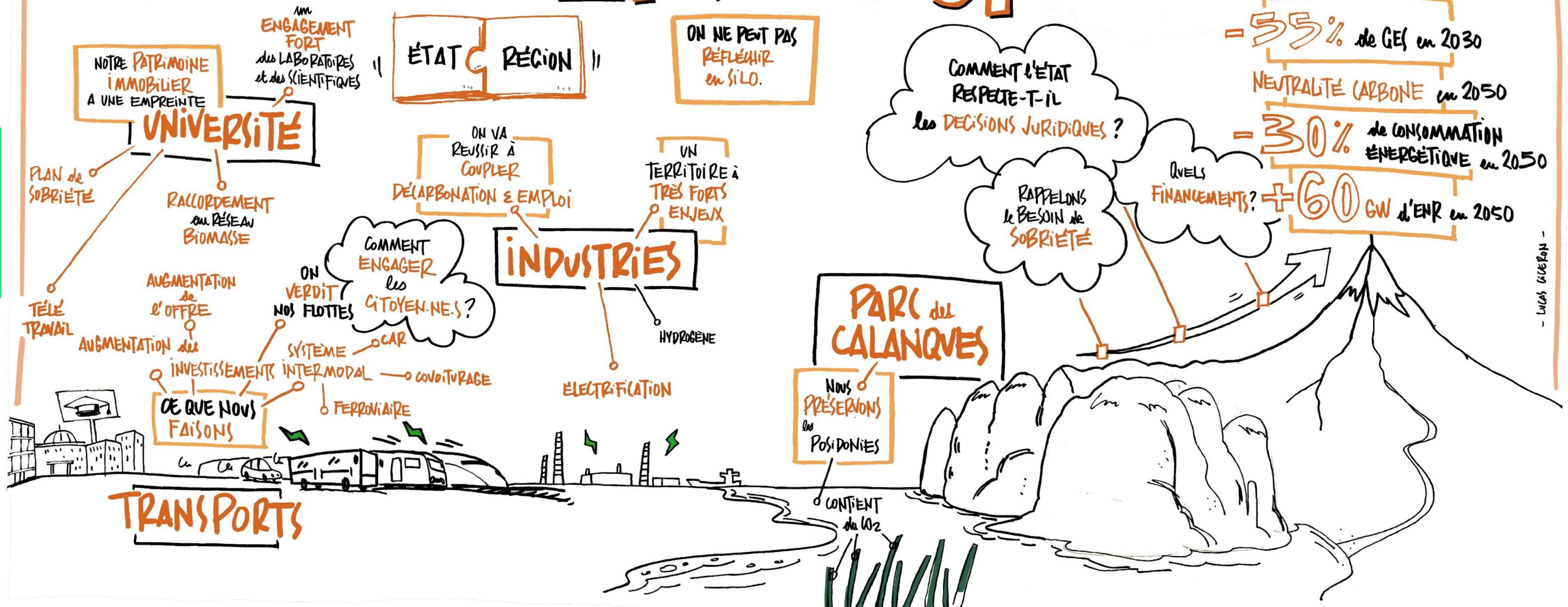


TABLE RONDE

Atténuation du changement climatique



ATTÉNUATION du CHANGEMENT CLIMATIQUE



Propos introductifs

Introduction par Frédérique CHAZE, Directrice régionale adjointe DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

La démarche correspond à l'aboutissement d'une année de travail intense avec de nombreuses réunions et contributions à l'échelle régionale et départementale. Cela a dessiné une vision pour l'avenir qui doit nous **engager tous (acteurs public, privé, association, citoyens)**, avec la nécessité d'un alignement des forces pour porter les actions. Les actions sont structurées autour de 16 feuilles de route thématiques qui touchent toutes le sujet de l'atténuation.

La table ronde va évoquer à la fois :

- les mesures qui permettent de **réduire les émissions de gaz à effet de serre**
- La question du **stockage carbone** (puits naturels ou réflexion sur du captage par des systèmes industriels)

Les secteurs les plus concernés sont l'industrie, mais aussi le transport et le bâtiment qui seront évoqués en priorité sur cette table-ronde.

Autres exemples d'actions identifiés, en dehors de ces thèmes :

- La question de la forêt : captage carbone, contribuer au renouvellement durable de la forêt, récolte forestière, transformation du bois
- Production d'énergie renouvelables
- Urbanisme : consommation d'espaces naturels (plus de logement avec moins de foncier par exemple)

Prise de parole des intervenants

Jean-Pierre SERRUS, Vice-Président du Conseil régional en charge des transports et de la mobilité durable

La mobilité est importante pour faire fonctionner la qualité de vie de 5 millions d'habitants et répondre à une économie très dynamique. C'est un enjeu majeur dans la transition écologique.

=> Depuis 2015, il a fallu mettre le plan climat et l'adaptation et l'atténuation au centre des budgets.

Trois exemples d'actions de la Région en sa qualité d'Autorité organisatrice des transports (notamment transport scolaire, autocars et trains régionaux) :

- **Augmentation des infrastructures pour augmenter le report modal**

La région n'a jamais autant investi que ces dix dernières années. Par exemple : les infrastructures ferroviaires sont le premier budget de la région en matière d'investissement : nouvelle Ligne entre Marseille, Toulon et Nice pour remplacer celle qui date de 1860 (investissement de plus de 500 M€), ligne de la Côte bleue, l'étoile de Veynes, etc.

- **Augmentation de l'offre** : entre 2023 et 2025 il y a une augmentation de 23% du nombre de trains qui circulent.

- **Verdissement des flottes** : objectif de 100% d'autocars électriques, biocarburant ou hydrogène pour l'enseigne ZOU à horizon 2028.

Depuis 2018 avec le déploiement de la loi d'orientation des mobilités: une meilleure coordination des acteurs, avec plus de 300 personnes qui se réunissent régulièrement dans douze bassins de mobilité. Travaillent sur des contrats opérationnels de mobilité qui entre 2025 et 2028 vont permettre d'améliorer l'atténuation du gaz à effet de serre en matière de transport : covoiturage, vélo par exemple.

« La seule façon d'aller plus vite aujourd'hui est de faire et de ne plus seulement dire "il faudrait". »

« Il faut toujours s'assurer que les acteurs et populations adhèrent au projet et se les approprient ».

Prise de parole des intervenants

Frank VINCENDON, Secrétaire de l'association PIICTO

L'industrie est une vraie force dans la région, et s'est historiquement développée à Fos-Berre.

Parmi les 50 plus gros émetteurs en France, une bonne partie se trouvent dans la région, et ont établi des feuilles de route pour se projeter dans les prochaines années : meilleure efficacité énergétique, changement de vecteur énergétique, systèmes de stockage.

L'Association PIICTO accompagne les industriels dans ces démarches, dans un esprit **collectif** : nécessité de travailler ensemble pour permettre d'aller au-delà de ce qui peut être fait individuellement.

Le programme Syrius permet de se projeter sur des **trajectoires de décarbonation** qui amènent à des réductions conséquentes : il est envisagé d'atteindre 80% de baisse d'émission.

Ex : électrifier les procédés industriels, trouver d'autres vecteurs énergétiques, régler la question des gaz résiduels,...

Il se joue également le sujet d'implantation de nouvelles activités de décarbonation. Il y a le risque d'un scénario de repli et d'une perte d'emplois dans la région. Il est nécessaire d'adopter **une vision optimiste** qui projette sur des **activités nouvelles créatrices d'emplois** et en boucle circulaire.

« Les industriels de la région ont pris cette question de la décarbonation à bras le corps. »

Prise de parole des intervenants

Aurélien BERTIN, Manager Énergie, Direction d'Exploitation du Patrimoine Immobilier et la Logistique, Aix Marseille Université

Aix Marseille Université résulte de la fusion d'anciennes universités de la région : l'Université de Provence, l'Université de la Méditerranée et l'Université Paul-Cézanne. Il s'agit de l'une de plus grandes universités en termes de nombre d'étudiants.

Le patrimoine immobilier de l'Université est conséquent : plus de 300 bâtiments répartis sur 5 départements qui traitent d'usages variés : activités d'enseignements, activités administratives et activités de recherche. Depuis 2015, l'Université a mis en place une **direction dédiée au développement durable**, travaillant notamment sur l'empreinte écologique des bâtiments.

Depuis 2015, l'Université constate une **baisse de la consommation d'énergie de l'ordre de 4% par an**, grâce à une stratégie dédiée, à des investissements techniques et une réflexion organisationnelle. Un plan d'action a été mis en place de façon participative dans l'objectif d'embarquer l'ensemble des acteurs de l'établissement : administration, étudiants, enseignants... Ainsi, en 5 ans, l'Université a **réduit de 30% ses émissions de gaz à effet de serre**.

Exemples d'actions mises en place :

- **Développement du télétravail en jour fixe** le lundi et le vendredi pour réduire le système de chauffage et de refroidissement et développement d'espaces de **coworking** : réduction de 45% des émissions de gaz à effet de serre.
- **Plan de sobriété** : mise en place de température de chauffage, réduction des périodes de chauffe et de rafraichissement.
- **Investissement pour décarboner le mix énergétique** : étude des opportunités de chaleur biomasse et livraison de la chaudière biomasse permettant de diviser par 3 les émissions de gaz à effet de serre et de diviser par 2 la facture.

Prise de parole des intervenants

Gaëlle BERTHAUD, Directrice du Parc National des Calanques

L'herbier de posidonie est une plante ancienne qui existe depuis une dizaine de millions d'années et que l'on retrouve en mer Méditerranée. Elle pousse particulièrement lentement, 1cm par an environ. Cette plante dispose de caractéristiques naturelles particulièrement puissantes puisqu'elle permet de séquestrer du carbone et d'émettre de l'oxygène. On parle ainsi des herbiers de posidonie comme "la forêt de la mer".

La protection des ressources naturelles est particulièrement essentielle pour aborder le sujet de l'atténuation : les services écosystémiques sous-marins sont majeurs (alimentation, houle, protection des littoraux...). On évalue qu'un hectare protégé des herbiers de posidonie équivaut à une valeur monétaire de 75 000 €. Le 22 novembre dernier, le tribunal maritime de Marseille a d'ailleurs condamné deux yachts **sur la perte de posidonie et les a contraints à devoir dédommager ce préjudice.**

Une méthodologie Prométhée Med a été par ailleurs mise en place en partenariat avec des entreprises afin de protéger les herbiers de posidonie, autour d'un **label bas carbone bleu**. (exemple :développement de zones de mouillage et d'équipement adaptés).

« Les herbiers de posidonie peuvent stocker jusqu'à 700 tonnes de carbone par hectare, soit 7 fois plus que les forêts de feuillus françaises »

Questions et échanges partagés avec la salle

- **ATMOSud** partage l'idée que pour bien évaluer les données, il est nécessaire qu'elles soient bien partagées.
- **Universitaire et membre du GREC Sud mais souhaitant s'exprimer en son nom** : elle rappelle l'importance de mettre l'accent sur la sobriété en matière d'atténuation, peu coûteuse et aux effets très impactants. La sobriété doit transparaître dans le volet industriel et de la mobilité. M. Serrus précise, sur le champ de la mobilité, que le Chantier du Siècle n'est pas une ligne pour les lignes à grande vitesse mais sur laquelle vont circuler des TER et des Intercités. Il s'agit de faire du report modal et du train du quotidien. Il faut mener de concert la réponse au service des usagers et la sobriété. La transformation des infrastructures est cependant nécessaire car très vieillissante. Sur le champ industriel, l'association PIICTO précise que la sobriété fait également bien partie du programme Syrius.
- **France Nature Environnement** : fait remarquer que les résultats en matière de biodiversité sont souvent obtenus en passant par le juridique. Il voudrait que cela soit pris en considération par les décideurs : signature par le Ministre sur la centrale de biomasse de Gardanne, malgré plus de 10 ans de recours avec résultat de jugement du Conseil d'Etat qui leur donne raison.
- **Caisse d'Epargne** : En tant que Banque du territoire, il remarque que c'est complexe pour les entreprises d'amorcer la transition. M. Serrus indique que des dispositifs existent pour cela. La révolution de la transition passera selon lui par deux challenges : l'équité territoriale et citoyenne et l'adhésion des populations.
- **Frédérique Chaze, pour la DREAL**: elle indique que la DREAL lancera très prochainement un appel à projet à destination des associations pour soutenir des projets en lien avec les feuilles de route et la transformation écologique.

1^{er} TEMPS EN GROUPES

10h-11h15

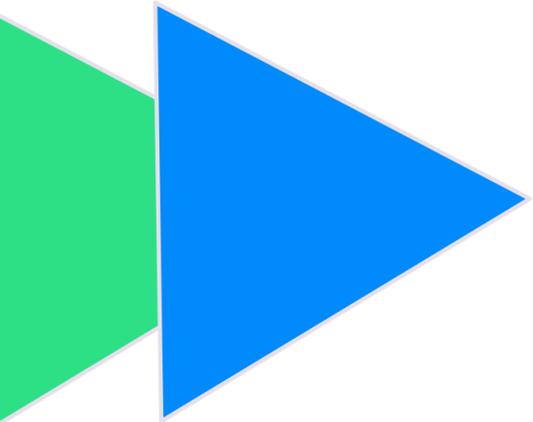
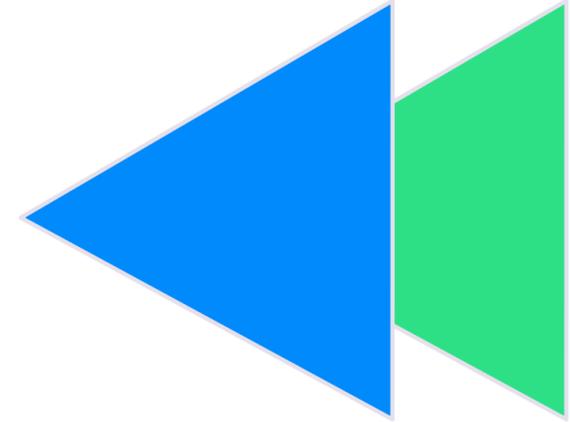


TABLE RONDE

Préservation de la biodiversité



Propos introductifs

Christophe MADROLLE, Conseiller régional de la région Sud, Président de la Commission Biodiversité, mer et littoral

L'exigence est claire : il faut **protéger les espèces, quelles qu'elles soient, sur le territoire**. Depuis 30 ans, il observe les mutations dans les golfs et parcs régionaux, voyant une nature abîmée.

Ces sujets sont cruciaux et il est important de pouvoir en discuter ouvertement, même si les actions ne vont pas toujours assez vite, faute de moyens et d'expertise, notamment en matière de planification maritime.

Les tables rondes permettent d'échanger pour essayer d'améliorer les choses, trouver des solutions et réduire l'impact carbone. **De nombreuses espèces disparaissent chaque jour, soulignant l'urgence d'agir.**

« Notre travail est de protéger les espèces quelles qu'elles soient sur le territoire. »

Prise de parole des intervenants

Sylvie VANPENNE, Ingénieur chercheuse à l'INRAE

L'Inrae, créé en janvier 2020 par la fusion de l'INRA et de l'IRSTEA, concentre son activité sur les questions de biodiversité. Le centre Provence-Alpes-Côte d'Azur, situé à Avignon, Sophia-Antipolis et Aix-en-Provence, est **spécialisé dans les enjeux de l'eau, de la forêt et de la biodiversité**.

La recherche a souvent constaté des impacts négatifs, utilisant parfois des **outils destructifs** comme les pièges pour insectes. Désormais, elle peut **utiliser des capteurs et l'Intelligence Artificielle (IA)** pour identifier et écouter les sons des oiseaux et des insectes, permettant de détecter des espèces nocturnes ou peu fréquentes. Par exemple, le Parc naturel régional des Baronnies et le Val de Durance utilisent des capteurs acoustiques pour identifier les paysages sonores et les lier aux pressions humaines. L'IA permet de mieux connaître la biodiversité et de constituer des bases de données pour les années à venir.

La Trame Verte et Bleue associe protection du territoire et biodiversité, avec des passages pour batraciens et des mesures pour les hérissons. Le Conseil national de protection de la nature conseille sur les parcs nationaux et les réserves naturelles, et des mesures compensatoires sont mises en place lors d'aménagements pour renaturer des espaces.

La compensation écologique est essentielle lors d'aménagements. Une étude d'impact évalue et réduit les impacts, et des mesures compensatoires sont mises en place pour renaturer des espaces. Par exemple, à Sainte-Maxime, un site de 150 hectares a été acheté pour protéger la tortue d'Hermann et d'autres espèces. Ces sites sont supervisés pendant 30 ans pour garantir leur état favorable.

Le SRADDET, schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, inclut la Trame verte et bleue dans les SCOT et les plans d'urbanisme, définissant des zones non constructibles. Vinci s'est engagé pour les écoponts et l'enfouissement des lignes électriques. Des bonnes pratiques doivent être connues et montrées comme efficaces, avec des *serious games* pour modéliser les enjeux et comprendre l'interdépendance entre biodiversité et activités humaines.

Prise de parole des intervenants

Amine FLITTI, Directeur en charge du pôle études et protection de la nature de l'association Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

La Ligue de Protection des Oiseaux se concentre sur **la connaissance, l'inventaire et la sensibilisation pour protéger la nature**. Elle travaille sur des projets comme les corridors écologiques pour lutter contre le déclin de la biodiversité, notamment des oiseaux.

Un problème majeur est **la collision des oiseaux avec les lignes électriques**. Avec environ 80 millions de kilomètres de lignes électriques dans le monde, on estime qu'un milliard d'oiseaux sont tués par électrocution chaque année, soit l'équivalent de 1 000 marées noires.

Pour réduire ces mortalités, **l'association collabore avec des entreprises comme Enedis** pour trouver des solutions concrètes. Cela inclut **le diagnostic du réseau électrique et la cartographie des zones à risque**. Des dispositifs techniques, comme la neutralisation des poteaux (perchoirs, gainage), ont été imaginés pour réduire les risques d'électrocution. **Sensibiliser les agents d'Enedis** est crucial, avec des formations régulières et des échanges constants pour intégrer ces enjeux dans leurs processus.

Initialement, les échanges avec Enedis n'étaient pas faciles, mais avec le temps, une collaboration quotidienne s'est instaurée. Les techniciens montrent **un réel engagement pour la biodiversité**. D'autres projets incluent la continuité écologique, essentielle pour une nature résiliente. Ils travaillent sur la rupture des continuités écologiques avec différents acteurs.

« On estime qu'un milliard d'oiseaux sont tués par électrocution chaque année, soit l'équivalent de 1 000 marées noires »

Prise de parole des intervenants

Olivier NEAU, Délégué d'Enedis à l'action régionale

Bien que la biodiversité ne soit pas son cœur de métier, **Enedis s'appuie sur des experts** comme la LPO pour **gérer les risques environnementaux du réseau et réduire son impact environnemental**. Depuis 2023, elle est devenue une entreprise à mission avec des objectifs concrets en matière de biodiversité et d'environnement. **Des équipes dédiées travaillent à la réduction de l'impact au niveau régional**, en évaluant la dangerosité et en traitant les points critiques comme les électrocutions d'oiseaux avec des balises et des perchoirs.

Parmi les actions menées, des fonds sont utilisés pour des projets d'enfouissement et environ 30 agents sont formés chaque année sur ce sujet. Environ 200 000 € sont investis annuellement pour la pose de balises et de perchoirs. Un comité régional avifaune réalise des retours d'expérience pour améliorer les processus, et des fiches réflexes sont mises en place pour guider les techniciens en cas de décès d'oiseaux.

Le partenariat entre Enedis et la LPO, existant depuis 2007, a permis de **sensibiliser les agents et de les impliquer dans des démarches associatives et des projets de reforestation**. Bien que la biodiversité ne soit pas dans le cahier des charges d'Enedis, les agents, aimant leur région, s'impliquent activement. Ils participent à des challenges sportifs avec des dons pour des centres de soins et des projets de reforestation, adoptant ainsi une **démarche collective**.

« Depuis 2023, Enedis est devenue une entreprise à mission avec des objectifs concrets en matière de biodiversité et d'environnement. »

Prise de parole des intervenants

Frédérique GERBAUD-MAULIN, Directrice adjointe de l'Office Français de la Biodiversité

L'Office français de la biodiversité (OFB), créé en 2020, poursuit trois missions principales : la connaissance scientifique, la police de terrain et la mobilisation des citoyens. Cet établissement se concentre sur la biodiversité terrestre, aquatique et marine.

Pour protéger l'environnement, il est crucial de **connaître la biodiversité afin de pouvoir caractériser les impacts de l'humain**. L'OFB est également **responsable des rapports auprès de l'Europe**, comme pour la pêche électrique et les espèces en danger, afin de déterminer si certaines peuvent encore être chassées.

L'OFB a lancé le **projet ATLAS de biodiversité communaux** pour que les collectivités connaissent bien leur milieu et les espèces présentes. La connaissance scientifique est **complétée par la mobilisation citoyenne**. En matière de police de l'environnement, l'OFB intervient souvent trop tard, une fois les atteintes faites, rendant la restauration difficile. Pour anticiper, l'OFB mise sur la mobilisation à travers des dispositifs comme "**Territoire engagé vers la nature**", valorisant les territoires engagés dans des projets de préservation.

Les agents de l'OFB travaillent sur le terrain, cherchant à **anticiper plutôt qu'à réagir**.

La mobilisation citoyenne s'étend de 7 à 77 ans, incluant particuliers et entreprises. Dès la petite section, les enfants sont impliqués dans des projets de gestion de terrains communaux, émettant des suggestions de mesures et observant les impacts au fil des saisons.

Questions et échanges partagés avec la salle

- **Alain CHABROLLE, France Nature environnementn**, s'interroge sur la pollution lumineuse, sonore et électromagnétique, dans le cadre de la protection de certaines espèces et notamment nocturnes. Sylvie VANPENNE et Olivier NEAU indiquent que la pollution lumineuse est incluse dans la trame verte et bleue car c'est une fragmentation immatérielle (trame noire). Des arrêtés réguliers sont pris pour arrêter la pollution lumineuse. Beaucoup de travail a été fait avec les parcs naturels régionaux et le compteur Linky pour gérer les heures calendaires. Par exemple, l'extinction se fait de minuit à 6h du matin, ce qui a entraîné une baisse nette de la consommation via l'éclairage public. Dès janvier 2025, les boules lumineuses seront interdites dans les copropriétés. L'extinction nocturne, favorisée par les prix de l'énergie, bénéficie à la biodiversité et à la quiétude. Pour la pollution sonore, des travaux commencent avec une revue des publications scientifiques.
- **Un intervenant s'interroge sur la façon de verbaliser les personnes ne respectant pas les arrêtés, comme les interdictions d'arroser en cas de sécheresse.** Frédérique GERBAUD-MAULIN répond que les citoyens et la police municipale peuvent faire des signalements lorsqu'ils constatent un non-respect des arrêtés. 14 agents sont sur ainsi le terrain, entre Aix-les-Bains et la Camargue.
- **Claude LECAS s'interroge sur la ligne THT et la façon dont Enedis pense la compenser.** Olivier NEAU indique que ce projet est porté par la RTE et ne concerne donc pas Enedis, mais ils suivent le sujet, leur permettant de réfléchir à des solutions pour diminuer l'impact et le compenser.

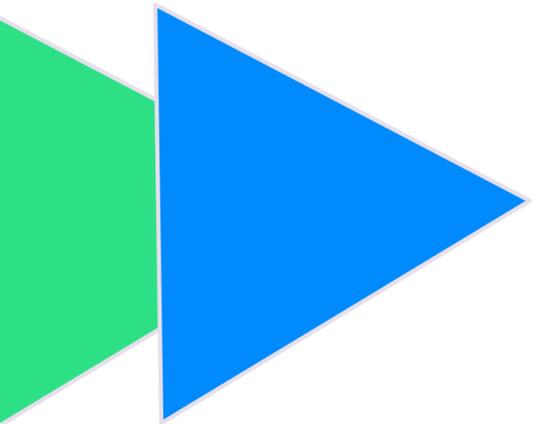
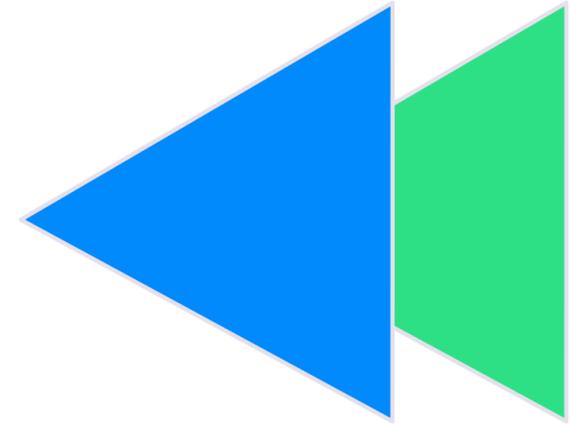


TABLE RONDE

Economie circulaire et déchets



Propos introductifs

Cécile CHERY, Directrice régionale adjointe de l'ADEME

Contexte des travaux: Dans le cadre de l'exercice de Conférences des Parties (COP), l'économie circulaire s'est imposée comme un **pilier stratégique majeur**, offrant une feuille de route ambitieuse pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Cette approche se déploie à travers **huit axes thématiques structurants** : Achats publics durables - Economie circulaire et déchets – Alimentation - Mieux produire l'énergie - Bâtiments - Tourisme et événements - Mieux produire les biens et Emplois et compétences.

Parmi les actions prioritaires, la **valorisation des déchets du bâtiment** se révèle cruciale, guidée par un principe fondamental : **le meilleur déchet demeure celui qui n'est jamais produit.**

Anne CLAUDIUS-PETIT, Présidente de la Commission Transition énergétique, stratégie des déchets, Qualité de l'air à la Région Sud

L'économie circulaire se présente comme un processus de transformation profond pour le monde économique. Plutôt que d'aborder la problématique sous l'angle restrictif des déchets, il convient de **l'envisager comme un ensemble d'opportunités positives et créatrices de valeur**. Cette approche invite l'ensemble des entreprises à repenser leurs modèles économiques et leurs pratiques de production. L'enjeu réside dans la capacité à **embarquer les acteurs économiques dans une dynamique constructive et innovante**, où les contraintes environnementales deviennent des **leviers de développement**.

« Une économie linéaire, telle qu'on la connaît aujourd'hui, qui consiste à extraire des matières primaires vierges et à la fin de la chaîne, les mettre en décharge, n'est plus une logique viable et mérite de se questionner »

« Plutôt que de parler de déchets, mieux vaut parler d'économie circulaire afin d'embarquer dans un processus positif. L'économie circulaire : c'est avant tout des opportunités »

Prise de parole des intervenants

Jean-Pierre ROUX, Vice-Président de la Communauté de communes Coeur du Var

La **Communauté de communes Coeur du Var** est une collectivité qui se démarque par son **exemplarité** en matière de prévention et de gestion des déchets.

La stratégie développée repose sur une **approche globale et systémique de la gestion des déchets**, plaçant la **communication et la sensibilisation** au cœur du dispositif.

La dynamique territoriale se concentre sur plusieurs axes stratégiques majeurs : la **sensibilisation massive** des populations, avec une **intervention ciblée** auprès des publics scolaires, dans les écoles et les cantines; et adultes à travers des actions innovantes telles que des ateliers sur les marchés.

Le volet opérationnel se traduit actuellement par le déploiement de chalets de réemplois et de thermographie aérienne, complétés par des infrastructures de compostage. À l'horizon 2026, l'objectif est d'installer **71 composteurs communs** et de **distribuer 5 000 composteurs individuels**, permettant de **sensibiliser 8 000 foyers**.

Cette approche a généré des **résultats économiques probants**, avec une économie de **7,5 millions réinvestis dans de nouvelles expérimentations** et une réduction de 4 tonnes de déchets en seulement six mois.

Les perspectives futures incluent la construction d'une **ressourcerie**, un **contrôle renforcé des accès aux déchetteries pour les professionnels** et la mise en place d'une **tarification incitative**, confirmant une stratégie territoriale ambitieuse et innovante en matière de gestion des déchets.

« En étant le cœur du Var, il faut le faire battre ; pour faire vivre nos enfants et nos petits-enfants »

Prise de parole des intervenants

Cyril URIOS, Secrétaire général de l'Hôtellerie de plein air

Le secteur du Tourisme est particulièrement important pour le territoire. Ce pilier économique génère **20 milliards d'euros annuels** et emploie **150 000 personnes**, réparties sur **25 000 TPE-PME**. C'est également **238 millions de nuitées annuelles**, dont **87 millions sont internationales**.

Face à ce constat, la stratégie de l'Hôtellerie de plein air, représentée par Cyril Urios, s'est fixé l'objectif d'atteindre le **zéro déchet** dans l'ensemble des campings de la région.

La feuille de route s'articule autour d'une approche globale et innovante de gestion des déchets dans le secteur du tourisme. Reconnaisant que les campings génèrent en moyenne **850 grammes de déchets par nuitée**, la stratégie est de s'attaquer **simultanément aux problématiques des établissements et des clients**.

La démarche se déploie selon plusieurs axes stratégiques : la résilience environnementale des établissements, avec l'usage d'étude sur les végétaux adaptés, et une communication de sensibilisation particulièrement élaborée.

Pour faire face à la diversité des publics, incluant une clientèle internationale aux sensibilités variées, une **communication originale** a été développée, privilégiant un ton humoristique et non moralisateur, déclinée en plusieurs langues.

Les actions concrètes comprennent également l'optimisation du positionnement des bacs de récupération, et l'omniprésence de la sensibilisation.

La perspective future repose sur une continuité de la communication et un renforcement du suivi des indicateurs de performance environnementale, confirmant l'engagement du secteur dans une transition écologique ambitieuse.

« Une stratégie de communication moralisatrice ne fonctionne pas. Il s'agit de s'adapter au public »

Prise de parole des intervenants

Olivier BESSON, Directeur adjoint pour la Région Sud-Est au sein de GRDF

La stratégie présentée s'articule autour d'une vision pragmatique et ambitieuse de la valorisation énergétique des déchets.

Partant du constat que 50% des besoins de chaleur du territoire régional sont actuellement couverts par le gaz, l'approche proposée combine **sobriété énergétique** et **production locale de gaz vert** à partir de déchets.

Trois technologies de production de biogaz sont identifiées : la méthanisation, la pyrogazification et la gazéification hydrothermale, avec un focus particulier sur la **méthanisation**.

Malgré un **déploiement encore limité** - seulement 7 installations en région sur 740 en France - le potentiel est considérable : la production annuelle de biométhane française pourrait alimenter entièrement le territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au-delà de la production énergétique, cette approche offre des **bénéfices complémentaires**, notamment la production de digestat agricole et un exutoire alternatif pour les déchets.

Ainsi, une étude du programme SYRUS est en cours pour évaluer le potentiel de gazéification hydrothermale sur le territoire, confirmant l'engagement dans une démarche prospective et innovante de transition énergétique.

La stratégie de déploiement future doit reposer sur **trois axes principaux** : un schéma identifiant les zones à fort potentiel, une planification territoriale concertée impliquant les collectivités locales, et une communication transparente visant l'acceptabilité sociale des projets.

« 50% des besoins de chaleur du territoire régional sont couverts par le gaz, on ne peut pas se passer de gaz ni aujourd'hui, ni durant un certain nombre d'années »

« Il faut passer par des actions de sobriété, mais aussi verdir le gaz en le produisant localement à partir de déchets »

Prise de parole des intervenants

Colin BESSAIT, Directeur général de la construction de Vinci Construction Matériaux

La stratégie présentée illustre une approche révolutionnaire dans le domaine de l'économie circulaire appliquée au secteur de la construction.

Jusqu'ici, le réemploi a rencontré des difficultés d'implantation dans le secteur des matériaux, **par soucis d'esthétique et par crainte de sous performance.**

Néanmoins, partant du constat que le gravat constitue **le deuxième poste de consommation** en France après l'eau, et prenant en considération la nécessité de trouver une solution alternative, l'entreprise a développé une innovation technologique et conceptuelle majeure : le produit OGEO.

Cette solution **rompt avec les approches traditionnelles en ne dissociant plus les matériaux recyclés des matériaux naturels**, mais en proposant une formulation unique dont la composition en matériaux recyclés varie selon l'usage spécifique. L'approche a permis de passer à 30% de consommation secondaire, en **transformant fondamentalement la perception des matériaux recyclés.**

Inspirée par l'évolution du papier recyclé, qui est passé d'un produit de qualité médiocre à un matériau performant, Vinci a imposé un modèle innovant où le client n'a plus le choix qu'entre **une seule matière.** La teneur en matière recyclée est **indexée sur l'usage final** du matériau, garantissant une qualité conforme à son usage.

Les perspectives futures reposent sur l'engagement des maîtrises d'ouvrage à n'exiger que **des matériaux issus de déchets**, confirmant une vision **ambitieuse et structurante de l'économie circulaire dans le secteur de la construction.**

« L'exemple de VINCI en région Provence-Alpes-Côte d'Aur est exemplaire : nous sommes les seuls à imposer au client le fait qu'il n'y ait plus qu'une seule matière »

Questions et échanges partagés avec la salle

- **Un intervenant** illustre une transformation profonde des perspectives environnementales et sociétales. Initialement ancrée dans une logique de circuit court quasi intuitive, la vision a évolué vers une nécessité impérative d'adaptation. L'action publique ne constitue pas le seul moteur de la transformation écologique. L'accent est mis sur la nécessité d'une mobilisation collective et coordonnée, impliquant non seulement les pouvoirs publics mais également les acteurs économiques, dans une dynamique de résilience et d'adaptation rapide aux défis environnementaux contemporains.
- **Julien MERIC, chargé de projets en sensibilisation dans l'association chercheurs en herbe**; questionne le Vice-Président de la Communauté de communes Coeur du Var, Jean-Pierre ROUX, sur l'éventualité d'une corrélation entre restrictions sur les déchetteries et hausse des déchets sauvages. Jean-Pierre ROUX explique que face à la problématique potentielle des déchets sauvages, une stratégie dissuasive et incitative a été développée, reposant sur un mécanisme d'amendes qui a démontré une réduction significative de 60% des dépôts sauvages. Cette approche cible particulièrement les artisans, en les responsabilisant et en les réorientant vers des filières professionnelles de traitement des déchets. Le principe directeur énoncé est clair : la collectivité ne doit pas supporter la charge des déchets professionnels, mais plutôt inciter chaque acteur à assumer sa responsabilité environnementale.

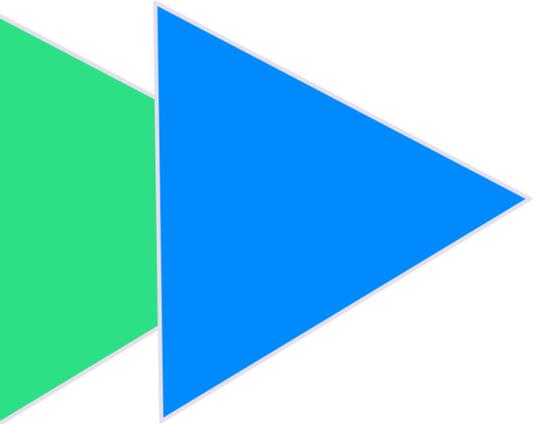
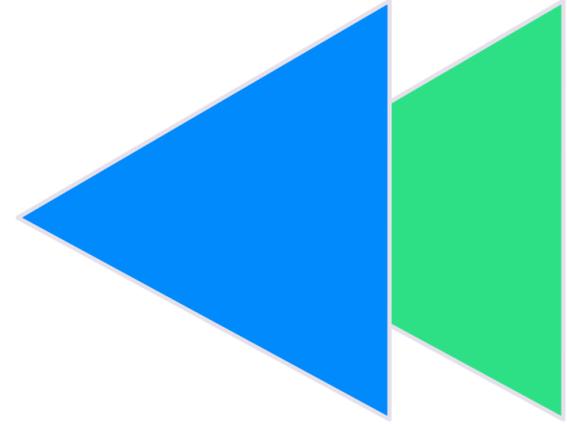


TABLE RONDE

Adaptation au changement climatique

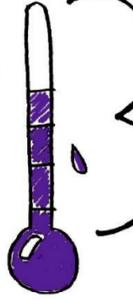


ADAPTATION

UN SUJET ÉGALEMENT TRANSVERSAL

VERS UN TERRITOIRE ADAPTE en 2100

+4°C



il y a UN VÉRITABLE Besoin de SENSIBILISATION

"CHANGER les IMAGINAIRES Pour EMBARQUER les CITOYENS."

"ça coule de source"

PRÉVENONS les RISQUES liés à l'EAU

BATIMENTS

B.T.P. A UNE GRANDE RESPONSABILITÉ

- MATÉRIAUX
- FINANCEMENTS
- ASSURANCES
- P.L.U.
- ZAN

COMMENT TRANSFORMER NOTRE MODÈLE COMPTABLE ?

URBANISME

MAINTENIR l'EXISTANT EN ÉVITANT la MAL ADAPTATION

ALIMENTATION

COMMENT ÉVALUER l'IMPACT des DÉCISIONS ?

COMMENT PROTÉGER les MASSIFS ?

L'AGRICULTURE NE PEUT PAS SUPPORTER SEULE Tous les EFFORTS

AUTONOMISATION
CO-DESIGN
L'ASSOCIATION des RESILIENTS RASSEMBLE de NOMBREUX ACTEURS
un PARCOURS au SERVICE des AGRICULTEURS

POUR DEVELOPPER l'AGRO ÉCOLOGIE

AINSI QU'UNE PÉPINIÈRE PARTICIPATIVE

50% de la RÉGION, c'est de la FORÊT...



UN COLLECTIF qui a UNE VISION GLOBALE

ET POSSEDE UNE GRANDE BOTTE à OUTILS

RÉFLÉCHIR à UNE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

UN Besoin de SOLIDARITÉ TERRITORIALE

PROTÉGER les GLACIERS
SÈCHÈRESSE de MOYENNE MONTAGNE

DIAGNOSTICS plus FRÉQUENTS

PAPI de l'ARGENT

RAREFACTION

REMEANDREMENT

DÉSIMPERMÉABILISATION des SOLS

VEGÉTALISATION

RENDONS la VILLE plus VIVABLE

ÉCO QUARTIERS
COUVÉS VERTES



PRÉSERVONS la BIODIVERSITÉ

IL EXISTE des SOLUTIONS FONDÉES SUR la NATURE

Lucas LIEPION

Propos introductifs

Introduction par Anne CLAUDIUS-PETIT, Conseillère régionale, Présidente de la commission transition énergétique, stratégie des déchets, qualité de l'air, Présidente de l'ARBE

Contexte des travaux : Les tables rondes ont pour objet de montrer la transversalité des sujets de la planification écologique, et notamment l'enjeu de l'adaptation. Le réchauffement est engagé, les inondations et sécheresses se multiplient avec leur impact sur la vie des habitants et les activités économiques. Le territoire va se réchauffer davantage que la moyenne nationale avec un réchauffement de plus de 4°C à 2100, correspondant à un réchauffement mondial de 3°C en application de la trajectoire nationale de référence (TRACC).

Le plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) est actuellement en consultation. La région a fait le choix d'intégrer déjà dans ses travaux de planification ce sujet de l'adaptation, avant le PNACC. La plupart des feuilles de route ont des actions en lien avec cet enjeu.

Les questions de **l'adaptation et de la nature en ville** sont des questions centrales d'ores et déjà abordées par l'ARBE.

L'adaptation est présente dans de nombreuses feuilles de route du plan de transformation régional, comme par exemple :

- Agriculture : structurer les filières adaptées au réchauffement climatique
- Urbanisme et aménagement : prendre en compte l'adaptation au changement climatique, la mobilité durable dans les projets d'aménagement ou de bâtiment
- Bâtiment : amplifier les travaux de rénovation énergétique et d'adaptation au changement climatique dans les logements existants et les bâtiments tertiaires

«Nous devons trouver des moyens d'agir et de coopérer pour être pertinent et rapide, même au-delà de la COP qui est un point d'orgue mais aussi un point de départ.»

Prise de parole des intervenants

Audrey MICHEL, Directrice de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE)

L'ARBE est un établissement public de coopération environnementale en lien avec l'Office Français de la Biodiversité, la DREAL, l'Agence de l'eau, mais aussi avec des grandes collectivités et d'autres partenaires. L'agence permet de former, sensibiliser, accompagner les acteurs sur le territoire (collectivités, entreprises), et commence à déployer des actions pour multiplier les projets de préservation de restauration et d'aménagement en se basant généralement sur les Solutions Fondées sur La Nature (visites, guides, rencontres entre les acteurs).

Solutions fondées sur la Nature : La Nature joue un rôle essentiel dans la régulation du climat (elle capte le carbone, régule le cycle de l'eau). Mais la biodiversité se dégrade fortement et nous prive de ces bénéfices. Les actions fondées sur la nature permettent de répondre aux enjeux de société (adaptation) mais aussi de préserver la biodiversité.

Une large palette de solutions vient répondre à ces besoins : désartificialisation des sols, végétalisation des milieux urbains tout en favorisant la biodiversité, recréation de sols vivants.

Par exemple, les arbres en ville permettent d'obtenir -3 à 5°C en ville, la présence d'une rivière -6 à 7°C, et la désimperméabilisation des sols permet de retenir 25% des eaux pluviales.

Exemples d'actions :

- Ecoquartier de Volonne : travail approfondi de désimperméabilisation appuyée par une stratégie de végétalisation avec des espèces adaptées, refuge de protection des oiseaux et 0 pesticides sur ces espaces. Ces aménagements ont eu un effet en termes d'attractivité du village (médecins, ouverture de classe).
- Coulée verte à Avignon : végétalisation, création d'un parc, désimperméabilisation sur 3 kms.
- Zone industrialisation d'Aubagne : désimperméabilisation et gestion des eaux pluviales.

Concernant la prévention des inondations et risques liés à l'eau : il s'agit de travailler sur la restauration des rivières et des zones humides pour prévenir les inondations et créer des espaces récréatifs pour les habitants. Cela coûte 5 fois moins cher de restaurer les milieux humides que de compenser les services qu'ils rendent gratuitement.

Ex : Renaturation de l'Huveaune et Parc Confluence à Auriol (13) avec le syndicat de l'Huveaune.

« Le préalable est de préserver les milieux existants grâce à la planification. Ensuite, on peut mener des actions de gestion et de restauration »

Prise de parole des intervenants

Séverine CACHOD et Stéphan REINIG, Association les Résilients

La particularité de l'économie des agriculteurs est qu'elle dépend fondamentalement du climat. L'association les Résilients a été créée en juillet 2022 par des agriculteurs qui voulaient mieux faire ou faire différemment. Ils se sont rapidement ouverts à l'ensemble des acteurs du territoire : artisans, enseignant, citoyens, entreprises, collectivités que l'association met en lien. L'association agit sur le territoire autour de l'eau, du carbone, de la biodiversité en montrant que chacun à son niveau peut agir. Les adhérents veulent mieux comprendre les enjeux d'habitabilité du vivant sur leur territoire.

Actions de l'association :

- **Parcours de formation** pour répondre en dentelle aux besoins des agriculteurs qui veulent monter en connaissance et en autonomisation.
- **Codesign des aménagements agroécologiques sur du temps long auprès des agriculteurs** (régénération de la biodiversité, du cycle de l'eau, du cycle du carbone et de la fonctionnalité des sols). Approche systémique avec agroécologie et écologie régénérative. Ex : diversification des plants, sols couverts, haies...
- **Contribution au développement des trames vertes et bleues** et mobilisation des autres acteurs pour qu'ils développent l'agroécologie sur leurs parcelles non agricoles : sensibilisation, événements pour toucher le grand public...
- **Création d'une filière de plants locaux agroforestiers et formation des pépiniéristes.**
- **Appui au changement de modèle économique des agriculteurs** pour contribuer à leur rentabilité et leur accompagnement dans leur changement de pratique. Sensibilisation sur leurs actions sur les sols, la biodiversité, l'eau et le carbone dans leur comptabilité socio-environnementale, pour que les services rendus pour une meilleure robustesse du milieu soient valorisés.

« Agir consiste également à faciliter, pas seulement à faire. »

Prise de parole des intervenants

Alain CAYMARIS, Maire de Trans-en-Provence, Vice-Président de Dracénie Provence Verdon Agglomération pour les risques majeurs, la prévention des inondations et eaux pluviales, et milieux aquatiques

Contexte : Trans-en-Provence est une ville de 6500 habitants qui a connu, comme toute la Dracénie, de fortes inondations en 2010 avec des dégâts matériels (voies, voitures, réseaux électriques) et humains importants. Depuis, de nombreuses mesures ont été prises sur l'eau pour répondre à deux problématiques principales : **la question de déficit de pluie (raréfaction de la ressource) et la prévention des inondations.**

Actions développées :

- **Un plan de sécheresse** a été mis en place.
- Un **PAPI** (programme d'action et de prévention des inondations) a été mis en place sur 75 communes avec 63 actions :
 - mise en sécurité des personnes et de l'activité économique aux abords de la rivière Nartuby (35M€)
 - élargissement de la Nartuby et renaturation des berges dans le cadre de la trame verte et bleue
 - création d'une zone d'expansion de crue qui permettra de stocker les eaux pour mieux gérer le débit...
- **Mise en place de diagnostic gratuit** pour les personnes qui ont été inondées pour qu'elles puissent mieux se protéger.
- **Développement d'un schéma directeur** pour identifier les endroits où il va être nécessaire de créer des bassins de rétention voire d'interdire la construction.
- **Début d'un forage, ou alimentation** par le canal de Provence qui permettra de mailler toutes les communes en 2029.
- **Vote récent du PCAET** avec mise en place des actions dès janvier 2025.

Prise de parole des intervenants

Philippe MATHERON, Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Alpes

60% du territoire de la région est en zone de montagnes ou de massifs : très diverse dans sa typologie géographique et économique. 9 départements répartis au sein de 2 régions dans les Alpes travaillent en collaboration depuis la loi Montagne de 1985, sur une politique publique commune.

Démarche prospective : Un Comité de massif, sorte de "parlement de la montagne", réunit les élus, les socio professionnels et les associations. Il dispose d'outils de programmation et de leviers financiers pour agir. A l'échelle des Alpes, il existe un Schéma de massif interrégional qui permet de mettre en collectif de nombreuses actions. Plus récemment, la loi climat et résilience a demandé au Comité de porter collectivement un plan d'adaptation au réchauffement climatique.

3 types d'actions réalisées :

- Réaction face à un événement sans s'y être préparé.
- Adaptation incrémentale avec des plans canicule ou plans de résilience tout en maintenant le système pour revenir à une situation normale.
- Adaptation transformationnelle, qui sera faite dans les Massifs alpins, qui consiste à modifier les conditions économiques, sociales du système par rapport aux conditions projetées à horizon 2050 ou 2100. L'ensemble des acteurs doivent accepter de faire évoluer le système et changer le modèle. Aujourd'hui, la moyenne montagne est la plus touchée avec des aléas d'enneigements.

Il faut également :

- dépasser les conflits d'usage et les tensions foncières pour un partage de la ressource plus sobre.
- Une nouvelle biodiversité économique et diversité touristique pour éviter les crashes économiques.
- Anticiper les mécanismes fiscaux et budgétaires qui ne correspondront plus à ceux d'aujourd'hui. Il faudra probablement faire preuve de solidarité entre les acteurs de Haute Montagne et les zones en plus basse montagne. Certains mécanismes existent déjà.

« Il y a une grande importance à sauvegarder les secteurs de l'agriculture et le tissu de PME, d'artisanat et de sylviculture pour que la montagne reste vivante et habitée à l'année »

Questions et échanges partagés avec la salle

- **Coopérative Provence Forêt** : remarque sur le fait que 50% du territoire régional est couvert de forêt, qui souffre beaucoup du fait de la sécheresse. Elle est à 40% de dépérissement, et il est essentiel de l'adapter. Il est compliqué de faire cela avec les propriétaires privés dont les propriétés sont morcelées. Il faut les aider pour l'animation foncière. L'Association les Résilients indique qu'ils travaillent avec les propriétaires privés et notamment avec des pépiniéristes, par exemple pour le chêne liège pour repeupler les forêts.
- **Remarque d'une PME du secteur du BTP, Redman** : le BTP a un très fort impact sur le changement climatique et représente notamment 23% des émissions de GES. Il fait remarquer que malheureusement le modèle économique du bâtiment est d'acheter et de construire bon marché, pour revendre au prix le plus élevé possible. Les entreprises ne sont responsabilisées que sur le court terme (une dizaine d'années). Son entreprise a fait le choix de prendre sur leurs marges : sensibilisation des collaborateurs, renoncement à certains projets, engagement sur le réemploi, la désartificialisation des sols... Il faudrait aligner la réglementation, trouver des moyens de financiarisation de long terme (foncière solidaire), et intégrer l'ensemble des acteurs de la chaînes (citoyen et collectivités). La région travaille sur le volet de la CSRD (obligation de déclaration extra financière) : l'occasion de transformer les modèles comptables.
- **Chambre d'Agriculture** : Beaucoup de projets (diversification agriculture notamment) se mettent en place dans la région mais il y a un grand manque de communication entre les partenaires. Il y a également beaucoup de problèmes économiques : il faut accompagner davantage les agriculteurs sur ce volet.
- **France Nature environnement** : souligne l'importance de la mobilisation des citoyens pour l'intérêt général. Il faut voir le changement de façon positive. On a beaucoup d'outils qui ne sont pas suffisamment utilisés au-delà de cercles restreints : vrai sujet du dialogue, de l'information pour aboutir aux changements nécessaires. L'Association Les Résilients conseille de regarder le documentaire *Ça coule de Source* et le documentaire *Hydros* sur le sujet de l'eau.
- **Remarque sur la nécessité d'évaluer ce que l'on fait** : les projets de rénovation consomment parfois plus après rénovation et il faut pouvoir corriger. Il est également nécessaire de changer les imaginaires des citoyens : mobiliser les acteurs culturels et éducatifs. Les Résilients indiquent que changer n'est pas forcément le fait d'engager des coûts, mais aussi de faire différemment. Une communication plus importante doit être faite pour relier les citoyens à l'agriculture.
- **Remarque d'un agriculteur** : Il ne faut pas attendre que les gens viennent vers les associations et les services, mais il faut davantage aller vers eux. Il faut beaucoup de temps pour mettre en place le changement (6 ans pour faire une mare) : il y a la nécessité de les accompagner, et notamment les jeunes.

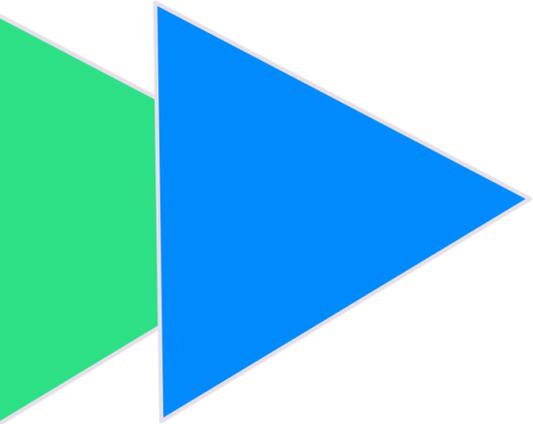
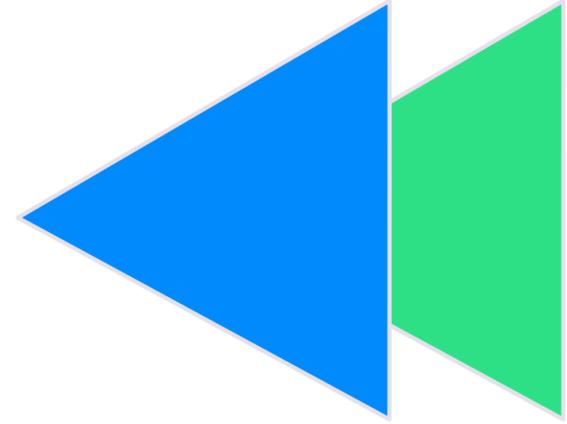


TABLE RONDE

La ressource en eau



Propos introductifs

Introduction par Annick MIEVRE, Directrice de l'Agence de l'eau Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse

Le sujet de l'eau est crucial et nous impacte tous, tout en étant influencé par nos activités humaines, telles que l'assèchement des zones humides et la pollution. Pour rétablir l'état naturel des eaux, des actions ont été prévues par le législateur à travers les **schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau**.

Le changement climatique aggrave encore la situation, provoquant l'assèchement des sols, la concentration des polluants dans les rivières, et la hausse des températures des cours d'eau, ce qui perturbe la biodiversité et le traitement des eaux. En réponse, le **Plan EAU** a été annoncé, constituant le premier volet de la planification écologique, visant à **économiser l'eau, adopter des pratiques sobres et s'engager face aux crises**.

La démarche régionale s'appuie sur le Plan EAU et intègre des actions transversales sur les sujets de l'agriculture et de la biodiversité, en mettant l'accent sur la **sobriété, les zones de captage et l'imperméabilisation**.

Le changement climatique est déjà perceptible, avec des cours d'eau comme le Rhône ayant perdu **15%** de leur débit d'été, des sols plus secs et une perte de neige dans les Alpes. Les effets semblent s'aggraver, notamment dans la région, qui est en rouge pour presque toutes les thématiques. Le plan de transformation vise à s'adapter à ces enjeux **en partageant l'eau entre tous les acteurs, y compris les consommateurs et l'agriculture**.

La résilience passera par la **restauration du cycle de l'eau**, sans quoi une eau de bonne qualité ne peut être obtenue. Il faut également limiter les polluants, car il est impossible de traiter toutes les pollutions actuelles.

Une feuille de route est donc établie pour **agir plus vite et plus fort**.

« Le sujet de l'eau est un sujet qui nous impacte tous et nous impactons tous le cycle de l'eau. »

« La biodiversité inclut également l'humain. »

Prise de parole des intervenants

Bénédicte Martin, Vice-présidente de la Région Sud

La région Sud s'est emparée de la question de l'eau **bien avant les crises récentes**, avec des schémas en place depuis de nombreuses années. Depuis 2017, la Région a adopté une approche climatique avec le Plan Climat, la COP et l'engagement de la Région comme collectivité pilote auprès de l'État.

Le Plan en Bleu aborde la question de la ressource en eau sous toutes ses facettes. L'irrigation agricole, levier majeur de la Société du Canal de Provence, est un outil d'aménagement hydraulique essentiel pour approvisionner le territoire, couvrant 40% des besoins de la population du territoire régional. La politique de sobriété, d'économie de l'eau et d'optimisation de l'utilisation est également mise en avant.

La Région accompagne également les syndicats d'irrigation, comme celui d'André Bernard près du canal de Carpentras. L'hydraulique a su répondre aux enjeux, avec des diagnostics et simulations menés sur des zones de 8 km par 8 km, de la basse Durance à la haute Durance.

Les outils et leviers d'actions incluent les moyens publics de l'eau, en impliquant les collectivités territoriales, les EPCI, les métropoles et les agglomérations.

Il existe un **lien entre l'industrie et la qualité des milieux**, qui doit permettre de répondre aux besoins industriels tout en préservant l'environnement.

Il faut protéger par exemple la Durance et l'Étang de Berre et apporter de l'eau aux industriels du grand port de Fos-Marseille. Des projets majeurs structurants sont notamment en cours pour améliorer la qualité des milieux aquatiques.

Prise de parole des intervenants

Clément NIEL, Responsable de production de Sanofi

Au cours des 20 dernières années, la consommation d'eau sur le site a diminué de 70 à 80%.

Cette réduction a été réalisée grâce à **3 axes principaux** :

- **L'axe comportemental** qui a été mis en place dans les années 2000 pour sensibiliser le personnel à l'importance de l'économie d'eau. Chaque employé, en tant que citoyen, a été impliqué dans cette démarche. La sensibilisation environnementale fait désormais partie intégrante de la feuille de route de chaque salarié de l'usine de Cistéron
- **Des investissements techniques** ont été réalisés pour économiser l'énergie et l'eau. Cela inclut le remplacement des pompes à vide par des pompes à vide sèches qui ne consomment pas d'eau, le remplacement des tours aéroréfrigérantes, et le recyclage des eaux de flush pour l'incendie et l'arrosage
- **La fiabilisation des procédés** a permis de diviser par trois les non-conformités et les destructions, évitant ainsi de retraiter des lots.

Les actions futures incluent l'implantation de capteurs sur le réseau pour traquer et analyser les résidus. Le site de Sanofi fait partie de la plateforme technologique chimique pour les molécules, où de nouveaux procédés sont mis en œuvre avec un fort accent sur l'écodesign.

Les procédés prennent en compte la partie environnementale, améliorant le rendement chimique pour économiser de l'eau, réduisant le nombre d'étapes de synthèse et utilisant des technologies comme la chimie continue. Ces axes d'amélioration des procédés sont continuellement travaillés.

Prise de parole des intervenants

André BERNARD, Président de la Chambre régionale d'Agriculture

Le monde agricole est l'un des secteurs les plus directement et violemment impactés par le changement climatique. Les anciens agriculteurs ont laissé un patrimoine exceptionnel qui permet à trois agriculteurs sur quatre d'être desservis par des canaux gravitaires, représentant un volume d'eau très important. Les **techniques d'irrigation modernes** permettent de réaliser des économies d'eau, et dans certains secteurs, les canaux gravitaires, jouent un rôle crucial dans la recharge des nappes phréatiques.

L'irrigation goutte à goutte avec des systèmes de pilotage est un exemple de modernisation indispensable. Ces travaux **nécessitent un accompagnement**, car l'adaptation implique de passer de l'eau gravitaire à l'eau sous pression, ce qui a un coût et nécessite des aménagements et de l'énergie pour mettre les tuyaux en pression. Le choc de l'augmentation de l'énergie rend nécessaire la production d'électricité à proximité des installations. Néanmoins le rôle de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) est de livrer de l'eau, mais pas de produire de l'électricité.

Le canal de Carpentras, le plus grand ASA de France, consomme aujourd'hui moins d'eau pour plus d'hectares, réalisant ainsi des économies d'eau. **Il faut moderniser les canaux et partager les économies réalisées avec les régions qui en manquent.** Les agriculteurs sans accès à l'eau aujourd'hui risquent de ne plus pouvoir produire demain et il est impensable de dépendre des importations alimentaires.

La région a rapidement compris l'importance de la gestion de l'eau mais devrait également chercher des fonds européens FEDER. D'autres pays européens utilisent ces fonds pour l'eau, et il est essentiel de faire de même pour la région. Sans eau, la vie est impossible. Il est nécessaire de rattraper le retard, d'assurer l'autosuffisance énergétique et de valoriser l'énergie non utilisée le reste de l'année.

Les agriculteurs utilisent beaucoup d'eau, mais font vivre tout un écosystème. Il est important de démontrer que l'agriculture ne consomme pas autant d'eau qu'on le pense. Il pleut 350 milliards de mètres cubes d'eau, dont quelques milliards sont stockés, et l'agriculture en consomme 3 milliards. Il est conservé très peu d'eau par rapport à ce qu'il pleut. Il faut donc accélérer les travaux et sécuriser les territoires non sécurisés.

« La région Provence-Alpes-Côte d'Azur a une longueur d'avance sur les autres régions, grâce au patrimoine laissé par les anciens agriculteurs. »

Prise de parole des intervenants

Gilles PIPIEN, Ingénieur expert

Pour aborder les solutions et outils à mettre en place pour la gestion de l'eau, il faut considérer les aspects suivants :

- Il est important de noter que la région n'a pas de gros problème d'eau pour l'instant **grâce aux infrastructures** mises en place par les anciens agriculteurs, comme les barrages et le canal de Provence.
- En 2008, une rencontre avec la directrice de l'organisation climat de l'OMS a mis en lumière les priorités pour la Méditerranée : l'air et l'eau.

Des exemples concrets montrent **comment certaines régions ont pris des mesures pour gérer l'eau efficacement**. À Fayence, en 2022, une régie intercommunale a été créée pour gérer l'eau, avec des actions fortes sur la réduction des fuites et l'installation de compteurs connectés chez tous les habitants. Une tarification progressive a été mise en place, et un comité des abonnés a été formé pour une gouvernance partagée.

À Mansartou, les communes ont maintenu la gestion publique de l'eau depuis 1884. Une partie des actions de cette SEM est détenue par les habitants via une SAS, et des kits d'économie d'eau sont distribués. Le parc naturel du Lubéron accompagne les communes pour faire le bilan et conserver l'eau.

Le travail du Val de Durance se concentre sur l'avenir de l'eau, en rejoignant d'autres établissements publics territoriaux pour organiser des actions annuelles avec les habitants. **Il est important d'associer tous les acteurs, entreprises et citoyens, à la co-construction de la préservation de l'eau, car les inégalités environnementales sont aussi des inégalités sociales.**

À Marseille, la métropole et des associations ont travaillé pour résoudre les problèmes des bidonvilles en apportant gratuitement de l'eau aux lieux d'habitation, réduisant ainsi de 80% la consommation d'eau illégale.

Enfin, **il est important de soutenir les forêts**, car elles jouent un rôle crucial dans l'évapotranspiration et la prévention des inondations. La gestion de l'eau doit inclure la préservation des forêts pour maintenir un équilibre écologique.

« L'eau est vitale, et sans elle, la vie est impossible. »

Questions et échanges partagés avec la salle

- **Site pétrochimique de l'Etang de Berre** : La décarbonation de l'industrie passe par l'hydrogène (qui est fabriqué à partir d'eau) ou la capture du CO₂. Il est interrogé si ces besoins sont intégrés dans des plans futurs. La Région indique que cela renvoie à l'intérêt du plan de transformation, où on adresse en même temps les 6 enjeux. L'idée est de regarder les solutions au regard de leur impact sur les autres enjeux aussi. L'année prochaine, l'impact de chaque action sera quantifié par rapport aux 6 objectifs. Travailler sur le cycle de l'eau aide également à capter le CO₂ car le sol vivant est un très bon capteur de CO₂. Contrairement à d'autres domaines, les actions du domaine de l'eau sont majoritairement des actions "sans regrets".
- **Anne-Laure GALMEL, Association The Shifters Marseille** : Projet d'œuvrer pour la décarbonation de l'économie et de la société. Un des prochains projets qui sera lancé sera de travailler à l'échelle locale pour quantifier les contraintes sur les ressources (foncières, matières premières, eau,...) et les comparer aux ressources disponibles.
- **Frank Sanfillipo, Directeur du service eau à la société du canal de Provence** : Des efforts d'économie sont effectués depuis plusieurs années : Dans les années 1980 il fallait 6 000 m³ pour irriguer un hectare alors qu'aujourd'hui 1 000 m³ suffisent. Sur les 10 dernières années plus de 25% d'économies d'eau ont été réalisées par l'optimisation des processus industriels. Il ne faut pas oublier également la forêt et la protection contre les incendies.

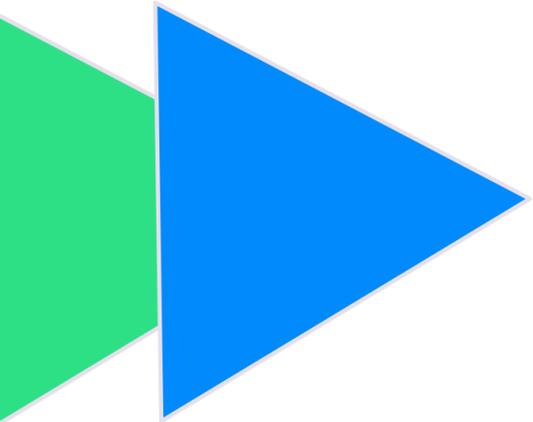
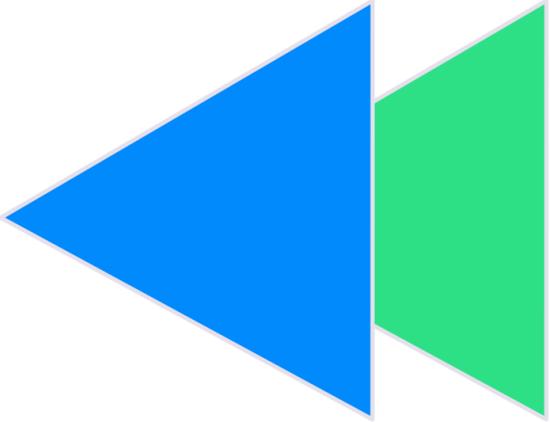


TABLE RONDE

**Prévention des pollutions et préservation
de la santé**



Propos introductifs

Introduction par Zoé MAHE, Directrice Régionale Adjointe de la DREAL

Contexte des travaux : dans le cadre d'une démarche ambitieuse de transformation écologique et énergétique régionale, un plan global a été élaboré, articulé autour de 16 feuilles de route thématiques. L'objectif principal est de développer des actions concrètes, avec une attention particulière portée à **la prévention des pollutions et à la préservation de la santé, thématique centrale présente dans de nombreuses feuilles de route**. Ces dernières couvrent des domaines aussi variés que l'agriculture, la biodiversité, la forêt, la production d'énergie, la mer, les déplacements, l'alimentation, le bâtiment, l'eau, les productions de biens et les transports de marchandises, ainsi que la gestion des déchets.

Parmi les actions structurantes identifiées, on distingue, par exemple, la volonté de **prévenir le gaspillage, de lutter contre les pollutions plastiques et les déchets sauvages, et de mettre en place des infrastructures favorisant des mobilités alternatives**.

Au cœur de cette démarche se trouve le concept central d'« **Une seule santé** » ou « **One Health** », qui fait de **l'humain et de la nature des parties intégrantes d'un même écosystème interconnecté**.

Cette vision souligne **l'interdépendance fondamentale entre la santé humaine, animale, végétale et environnementale**, invitant à repenser nos interactions avec notre environnement de manière plus globale et intégrée.

« Le « One Health » doit guider l'ensemble de nos réflexions »

Prise de parole des intervenants

Pierre GIBELIN, Professeur cardiologue au CHU de Nice

A l'échelle mondiale, la pollution atmosphérique est responsable de **7 à 8 millions de décès annuels**. En France, 50 000 décès par an sont dûs à la pollution.

Une découverte majeure concerne l'impact cardiovasculaire de la pollution, puisque **70 à 80% des mortalités** qui y sont liées affectent **le système cardio-vasculaire** plutôt que les poumons.

Les polluants les plus toxiques identifiés sont les particules fines, telles que le dioxyde d'azote et l'ozone, provenant essentiellement du trafic routier, maritime et aérien.

Les études menées en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont particulièrement mis en lumière le lien entre pollution et santé des habitants du territoire niçois.

Un aspect particulièrement préoccupant concerne **l'interaction entre pollution et canicule** : les travaux scientifiques démontrent que la nocivité des polluants peut être multipliée par 5 à 10 en période de forte chaleur, ce qui est d'autant plus préoccupant étant donné les prévisions de températures annoncées pour les années à venir. Des études scientifiques sont en cours pour déterminer la température optimale avec laquelle la pollution a le moins d'impact négatif, basées sur les admissions aux urgences pour cause de pollution. Une fois la température déterminée, il s'agira d'analyser l'impact de chaque degré supplémentaire par rapport à cette température optimale.

Pour répondre plus globalement à ces enjeux, deux actions principales sont préconisées aux collectivités : **réduire significativement les émissions polluantes**, notamment en agissant sur les transports, et **développer des stratégies d'absorption de la pollution**, comme la création de forêts urbaines avec des implantations adaptées.

« En France, la pollution est un facteur de risque pour la santé du même niveau que le tabac »

Prise de parole des intervenants

Stephan ROUSSEAU, Directeur adjoint à la Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée

Depuis les années 2000, l'Organisation Maritime Internationale a progressivement mis en place des normes de réduction des émissions, notamment en se concentrant initialement sur la diminution des oxydes d'azote et de soufre.

Les stratégies développées ont inclus l'établissement de normes de navigation non rétroactives, avec des seuils stricts pour les émissions d'oxydes d'azote, et la mise en place de chartes contraignant les navires à utiliser les systèmes de réduction des émissions dont ils sont équipés.

Une avancée significative est l'instauration prochaine d'une zone SECA (Sulphur Emission Control Area) en Méditerranée, qui imposera un taux de soufre maximal de 0,1% dans la navigation.

La baisse des émissions de CO2 passera par **2 leviers : la réduction de la vitesse des navires et le travail sur des énergies alternatives.**

L'approche proposée est globale, impliquant **tous les acteurs de la filière**, afin de promouvoir une transformation systémique et durable du transport maritime.

« Il est nécessaire d'agir sur tous les acteurs de la filière pour franchir le pas de la décarbonation dans un secteur qui est en retard »

Prise de parole des intervenants

Laurent POUMARAT, Responsable Régional Adjoint du Département Santé Environnement au sein de l'Agence Régionale de la Santé (ARS)

La protection et la qualité de l'eau sont des enjeux fondamentaux en France sur lesquels l'ARS travaille. Bien que l'eau soit la matière la plus contrôlée, avec de nombreux prélèvements annuels visant à évaluer la présence de polluants éternels et de PFAS, le constat actuel révèle que ces contrôles demeurent insuffisants, notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur où seulement 70% des dispositifs sont mis en place.

Un défi majeur réside dans la **persistance de mentalités "bactériosceptiques"**, certaines collectivités considérant encore que l'eau est naturellement pure et ne nécessite pas de traitement. Pour répondre à ces défis, l'ARS préconise un **décloisonnement des approches**, avec un travail approfondi sur **l'amont et la protection qualitative de la ressource**.

L'émergence du concept "**Une seule santé**" représente une révolution conceptuelle, transformant la manière dont les plans régionaux sont élaborés et portés, en intégrant désormais une vision holistique qui considère simultanément la santé humaine, animale, végétale et environnementale. Cette nouvelle approche impose une gestion complexe des pollutions, notamment des pesticides, en prenant en compte à la fois les pollutions historiques enfouies dans les sols et les nouvelles sources de contamination, nécessitant une stratégie intégrée et multidimensionnelle de protection environnementale et sanitaire.

« A l'image des climatosceptiques, il faut également lutter contre les bactériosceptiques. »

Prise de parole des intervenants

Nathalie CHAUDON, Directrice de France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur développe une **approche innovante visant à promouvoir le concept "Une seule santé" à travers la création de fresques territoriales participatives.**

Cette démarche ambitieuse repose sur une vision holistique de la santé, articulée autour de trois piliers fondamentaux : la santé humaine, animale, et végétale.

L'objectif principal est **d'accompagner les territoires dans une stratégie de prévention globale**, dépassant la logique traditionnelle du soin.

La fresque proposée vise à identifier collectivement les causes et conséquences des enjeux de santé, en prenant en compte les déterminants spécifiques à chaque contexte territorial. Conçue de manière inclusive, elle intègre des considérations liées au handicap et aux barrières de la langue, avec une ambition de déploiement à horizon 2025 sur les territoires de Nice et Marseille.

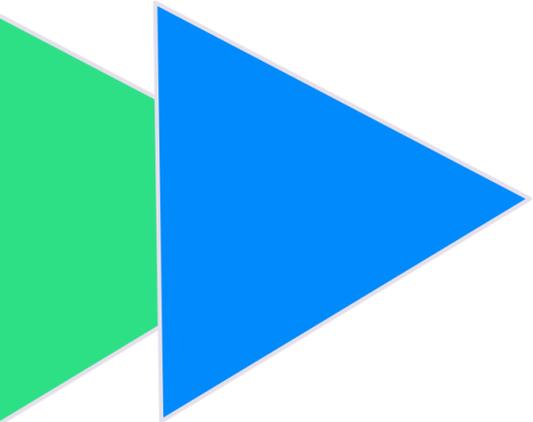
La méthodologie développée par France Nature Environnement cherche à **impulser un changement comportemental individuel et collectif, en mobilisant divers acteurs comme les entreprises, les citoyens et les collectivités.**

L'approche prévoit notamment la **formation de formateurs volontaires** qui pourront essaimer l'outil et ses principes à l'échelle régionale, favorisant ainsi une appropriation large et dynamique du concept "Une seule santé".

« L'ancrage pédagogique sur tout le territoire est fondamental pour faire évoluer les comportements »

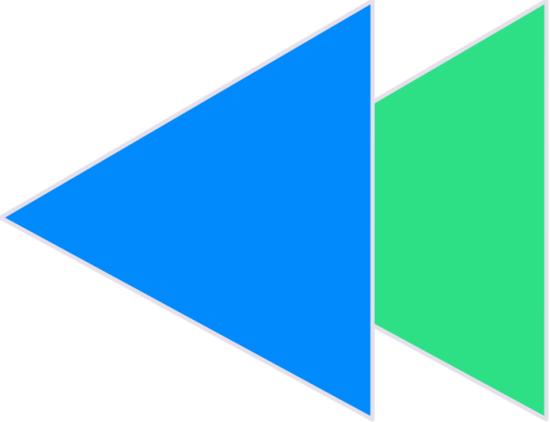
Questions et échanges partagés avec la salle

- **Dominique RAULIN et Alain COLLOMB, membres de France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur**, attirent l'attention sur le fait que deux éléments essentiels du débat autour de la santé doivent être pris en compte : les conditions de vie et la question du stress. Alain Collomb soulève des questionnements relatifs à la préservation de la santé, s'inscrivant dans une problématique complexe mêlant antibiorésistance, surconsommation médicamenteuse et impacts environnementaux. Il s'interroge sur une éventuelle corrélation entre les microparticules et la propagation des cancers, notamment ceux touchant des organes éloignés des poumons - tels que la vessie, les reins, la leucémie et le cancer du sein. Le Professeur GIBELIN répond avec la prudence scientifique requise, soulignant la nécessité de démonstrations épidémiologiques statistiques rigoureuses, à l'image des études ayant établi le lien entre tabagisme et le cancer du poumon. Concernant les micro et nanoparticules, la recherche actuelle suggère que leur transmission s'effectue probablement par voie sanguine, permettant leur circulation dans l'ensemble du corps humain. L'approche recommandée consiste à privilégier une démarche objective basée sur des études scientifiques, plutôt que de générer des inquiétudes infondées auprès de la population. Il précise également que le bruit est un polluant à prendre en considération.
- **Dominique ROBIN, Directeur d'AtmoSud** rappelle que les questions de la prévention et de la formation doivent être centrales.
- **Stephan ROUSSEAU** explique qu'il est important de ne pas chasser la pollution pour en créer une autre en transférant la pollution atmosphérique vers la pollution marine. Pour cela, il est essentiel de faire appliquer la charte croisière durable pour inciter les compagnies à ne pas utiliser des systèmes qui rejettent les eaux usées non traitées dans l'eau et à ne pas jeter les déchets, même broyés, dans la mer.
- **Aurélien ROMIEU, Chargé de mission Climat Air Énergie et Santé Environnement chez France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur** exprime l'idée que la législation est un enjeu majeur. Certaines mesures législatives et de débats publics ont un impact aujourd'hui (ex : la mise en consultation de sujets couverts par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), notamment dans le secteur industriel).



Plénière de l'après-midi

14h30-16h45



Quelques verbatims d'intervenants à retenir

" On doit s'engager dans une démarche qui soit la plus vertueuse possible, où l'économie ne tue pas l'environnement et où l'environnement ne tue pas l'économie." **Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

" La territorialisation de la planification écologique vise à nous mettre sur la route d'une transition qui va incontestablement changer notre vie. Aujourd'hui, ce n'est pas un aboutissement, c'est une étape." **Christophe Mirmand, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône**

" L'empreinte carbone de la France est en train de baisser mais il faut continuer : être le plus concret possible, contractualiser, ajouter la question de l'adaptation, s'interroger sur l'impact pour les emplois et les compétences et chercher à mailler le territoire toujours plus finement." **Antoine Pellion, Secrétaire général de la Planification Ecologique**

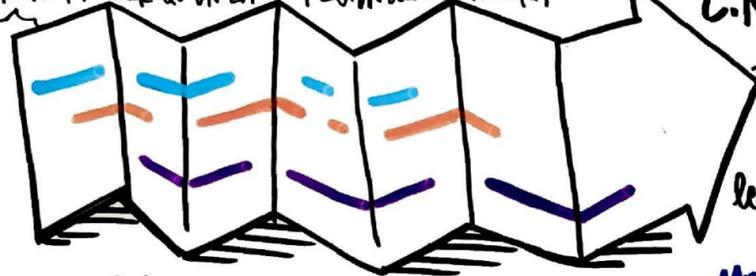
PLANIFICATION

R. MUSELIER

"ON VA Prouver qu'on est la REGION du BONHEUR!"

C. MIRMAND

2017
1er PLAN CLIMAT



NOUS VOYONS le FRUIT de la MOBILISATION d'un GRAND NOMBRE d'ACTEURS!

AVJOURD'HUI UN BUDGET 100% VERT

ECONOMIE
BIODIVERSITE
DECHETS

DES ACCORDS INTERNATIONAUX

DES REALISATIONS CONCRETES

MOBILISATION d'un GRAND NOMBRE d'ACTEURS!

CITOYENS
ENTREPRISES
ASSOCIATIONS
INSTITUTIONS

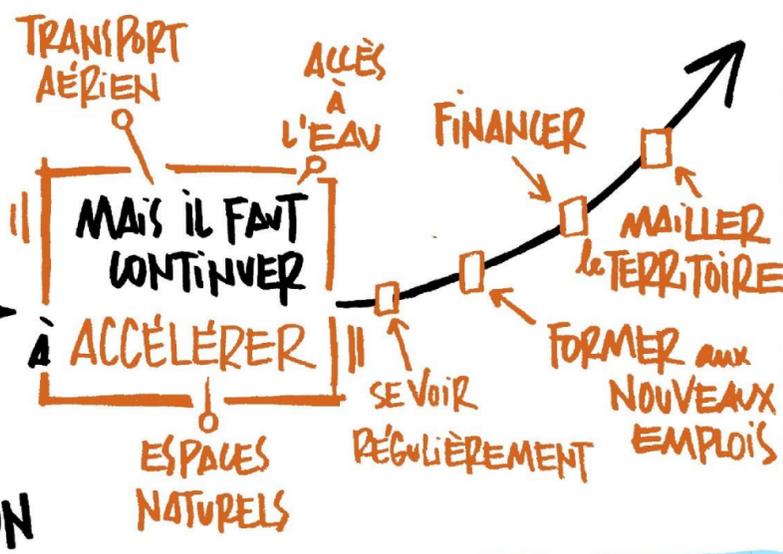
NOUS AVONS UNE METHODE

CAPTATION de FONDS EUROPEENS

ENGAGEZ-VOUS, TOUJOURS PLUS NOMBREUX!



INTERNATIONAL
NATIONAL
CO2
LES CHOSES PROGRESSED



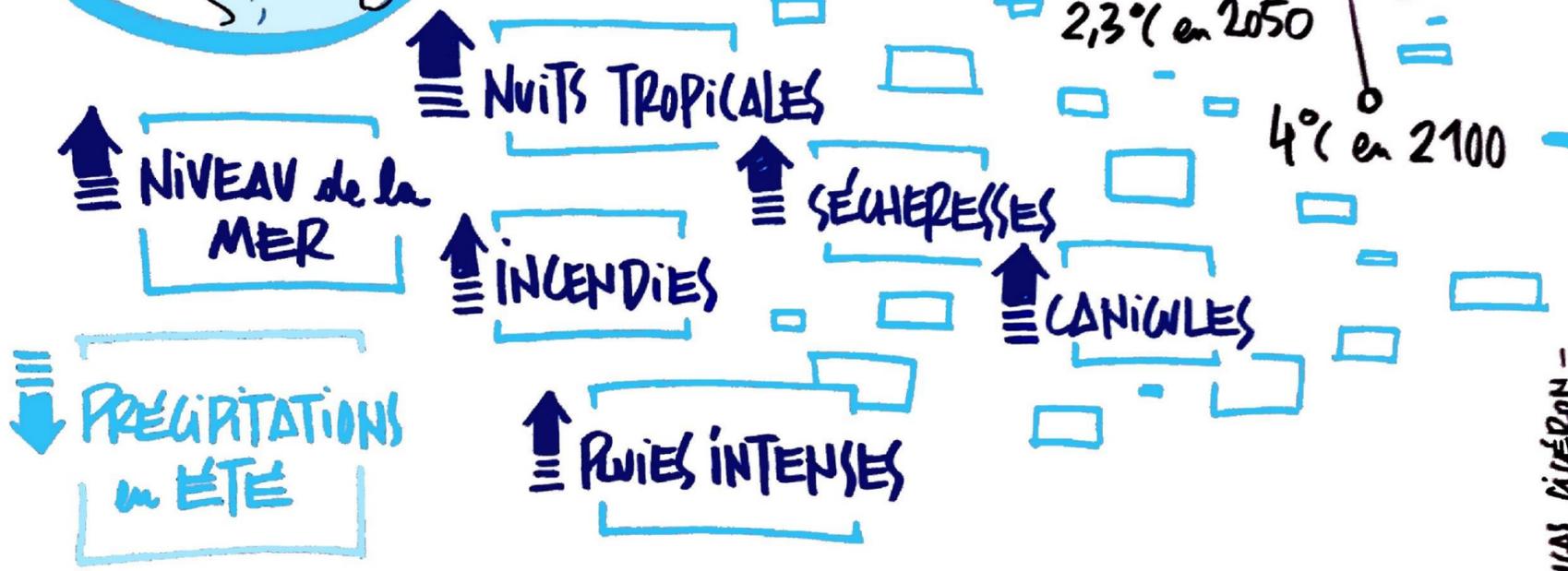
SGPE
17 COPs
ANTOINE PELLION

Quelques verbatims d'intervenants à retenir

" Avec le GWL, il s'agit de comprendre l'indicateur mondial d'évolution du climat. L'horizon 2050 c'est +2,8°C mais on sait déjà ce qui est joué. L'important c'est d'anticiper maintenant 2100 avec un niveau de réchauffement de +4°C. Concrètement, c'est comment Marseille demain devient Séville." **Mathieu Créau, Directeur interrégional Sud-Est, Météo France**

"La transition écologique c'est une transition sociologique. Comment demain, on change en tant que société ? Il faut sortir de la dissonance cognitive qui consiste à dire je sais, j'aimerais bien mais je ne change pas mon comportement. Aujourd'hui, personne ne change seul. Ceux qui changent, ce sont les individus dans leurs groupes d'appartenances et de références : il faut des minorités actives." **Erwan Lecoeur, sociologue et politologue**

MÉTÉO FRANCE



- Lucas Cuvéron -

COMMENT CHANGER ?

ERNAN LECOEUR

NOUS VIVONS
UNE **TRANSITION**
SOCIOLOGIQUE

ON NE CHANGE
JAMAIS
SEUL

COMMENT ACQUÉRIR
de NOUVELLES ATTITUDES ?

DENI
COLÈRE
DEPRESSION
EXPERIMENTATION
ACTION!

**NE PAS
FAIRE PEUR**



ATTENTION
AU

MANQUE de SOUTIEN
MANQUE de COHÉRENCE

DISSONANCES COGNITIVES
MODIFIER
L'ENVIRONNEMENT

ÉDITER de NOUVELLES NORMES

PESER SUR les MÉDIAS

les MINORITÉS
ACTIVES
sont en MARCHÉ
et MONTRENT le
CHEMIN

EXEMPLES
ÉTAPES
OPITES

DE L'INDIVIDU AU COLLECTIF

1 COMPORTEMENT → 2 RENFORCEMENT COLLECTIF

FAIRE INTERVENIR des
PERSONNES
INFLUENTES

DIFFUSER
RENDRE REPRODUCTIBLE
RENDRE IRREMÉDIABLE
RENDRE COOL



LUCAS LUYERON

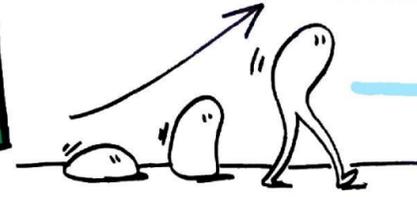
Quelques verbatims d'intervenants à retenir

" La dynamique continue. Nous allons mettre en place une gouvernance dédiée à la planification écologique qui permettra de faire vivre un récit de territoire, avec le défi d'embarquer l'ensemble des parties prenantes dans un dialogue constructif et continu." **Muriel Joer Le Corre, Secrétaire général de la COP Provence-Alpes-Côte d'Azur**

" Les parties pourront s'engager autour des Accords de la planification écologique en signant ces accords et en adressant leur contribution sous 6 mois. 2025 sera consacrée à l'identification des coûts de l'action et de l'inaction, à la définition des indicateurs de suivi et de pilotage et de la quantification des impacts de nos actions pour atteindre notre objectif territorial à 2030." **Yohann Pabelle, Directeur de Projet Plan Climat à la Région Sud**

" Demain, l'exceptionnel deviendra la règle : il faudra pouvoir financer tous les projets de transition écologique pour toutes les collectivités. Pour cela, deux leviers sont à explorer : la dette locale et la création de nouveaux modèles (Société d'Economie Mixte par exemple) pour mieux investir." **Alexis Rouque, Directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Banque des Territoires**

PLAN de TRANSFORMATION



FAISONS NOTRE PART 8%

ETAT ET REGION EN COLLABORATION

ENGAGEONS NOUS ENSEMBLE

16 FEUILLES de ROUTES

71 ACTIONS STRUCTURANTES

UNE GOUVERNANCE

- SIMPLE
- EFFICACE
- DURABLE
- LEGITIMITE

LES FINANCEMENTS

BANQUE des TERRITOIRES

NOUS AVONS BESOIN

DETE VERTE

de FISCALITE

DETE FINANCIERE

d'INVESTISSEMENTS des COLLECTIVITES LOCALES

d'un NOUVEAU MODELE SUBVENTIONNEL

DANS UN CERCLE VERTUEUX

2025

ENGAGEONS des ACTIONS METTONS en PLACE des INDICATEURS

- LUCAS GUERON -

Questions et échanges partagés avec la salle

- **Personne en charge des risques climatiques au sein d'une Banque** : fait remarquer l'importance de rendre la transition désirable, la difficulté de traiter des objets extrêmes (températures, changements climatiques...). Erwan Lecoeur indique qu'il faut valoriser le modèle de la personne résiliente et solide dans un tel contexte. Pour Matthieu Créau, l'analyse des extrêmes est importante.
- **Représentant des éco-ambassadeurs** : s'interroge sur la façon dont on peut embarquer les jeunes, comment on peut capter leur attention pour mieux les sensibiliser, notamment vis à vis de l'enjeu de l'eau. Erwan Lecoeur insiste sur l'importance de ne pas leur faire la morale mais bien de les accompagner en choisissant les bons modèles de références. Sur la question des éco-ambassadeurs, Erwan Lecoeur recommande l'intervention de Cyril Dion, par exemple, pour intervenir auprès de ces cibles.
- **Une intervenante** fait remarquer la difficulté de se repérer dans la quantité d'information et la nécessité de se pencher sur le sujet du marketing et de sa sobriété.
- **Un autre intervenant dans la salle** insiste sur le besoin de clarifier les notions de négateur, climatosceptique, catastrophiste... et le besoin de s'arrêter rapidement pour "échapper à la cocotte-minute climatique".



Lien vers le site de la démarche : <https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/la-planification-ecologique-en-region-provence-alpes-cote-dazur>

En partenariat avec la

